

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Renouvellement du Conseil d'administration et nomination du directeur général de la COPHAN

Montréal, le 25 juillet 2022 – La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) a procédé au renouvellement de son Conseil d'administration et a sélectionné un nouveau directeur général.

Conseil d'administration 2022-2023

Au terme de sa dernière assemblée générale, la COPHAN a procédé aux nominations, selon les modalités prévues à ses règlements généraux. Le conseil d'administration 2022-2023 se compose comme suit :

- **Paul Lupien (président)**
De L'Institut National pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PsH)
- **Anne-Marie Paradis(vice-présidente)**
Du Réseau Québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes (REQIS)
- **Kristen Robillard (trésorière)**
De la Société canadienne de la sclérose en plaques – division Québec (SCSP)
- **Geneviève Genest (secrétaire)**
De l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV)
- **Benoit Racette (administrateur)**
De Finautonome
- **Steven Laperrière (administrateur coopté)**
Du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)
- **Ghislain Gagnon (administrateur coopté)**
Du Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie-Îles de la Madeleine (RAPHGI)

Nomination du directeur général

La COPHAN a retenu les services de monsieur **André Prévost**, comme directeur général. Gestionnaire d'expérience en Santé et Services sociaux, il est engagé envers le bien-être, la santé et la défense des droits des personnes. Parmi ses expériences, notons celle comme directeur des services à la clientèle et de la planification, adjoint au directeur général au CHA Hôtel-Dieu de Lévis. Il a de surcroît occupé le poste de directeur des services sociaux et communautaire auprès de l'Agence de santé et des services sociaux de la Côte-Nord. Il est détenteur de la scolarité au doctorat en mesures et évaluations, d'une maîtrise en science politique. Il a œuvré également comme chargé de cours en gestion des services de santé, auprès du CQA et d'Agrément Canada. Il débutera ses fonctions à la COPHAN au début du mois d'août prochain.

À propos de la Confédération des personnes handicapées du Québec.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), organisme à but non lucratif incorporé en 1985, a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Elle regroupe près de 40 organismes et regroupements nationaux et régionaux de personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles.

- 30 -

Renseignements :

André Prévost

Téléphone de Montréal : 514-284-0155 poste 1

Téléphone de Québec: 581-741-8155 poste 1